

**DANS CE
NUMERO :**

■ **Albert BAYET, Alioune D'IOU, Jean DRESCH, Fernand GRENIER, Louis MARTIN - CHAUFFIER, l'Amiral MUSELIER, Jean PIERRE-BLOCH, Françoise ROSAY, Laurent SCHWARTZ, Henry TORRES, le Pasteur André TROCME, Maurice VAUSSARD, flétrissent le racisme sud-africain.** (Page 4.)

■ **Pierre PARAF : En marge de certains procès.** (Page 3.)

■ **Bernard LAVERGNE : Le danger qui vient d'outre-Rhin.** (Page 9.)

■ **Olga WORMSER : L'insurrection du Ghetto de Varsovie.** (Page 10.)

■ **Les recommandations du Colloque des Enseignants et Educateurs sur le racisme.** (Page 7.)

Droit et **L**iberté

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX

LE RACISME TUE en Afrique du Sud



Vague
d'indignation
dans le
monde entier

A PARIS

- Une délégation du M.R.A.P. à l'ambassade sud-africaine.
- Création d'un large « Comité pour la justice et l'égalité en Afrique du Sud ».
- Des personnalités de toutes tendances nous font parvenir leurs protestations

(Voir pages 4, 5 et 6)

LE DIMANCHE
29 Mai
se tiendront
AU PALAIS
DE L'U.N.E.S.C.O.

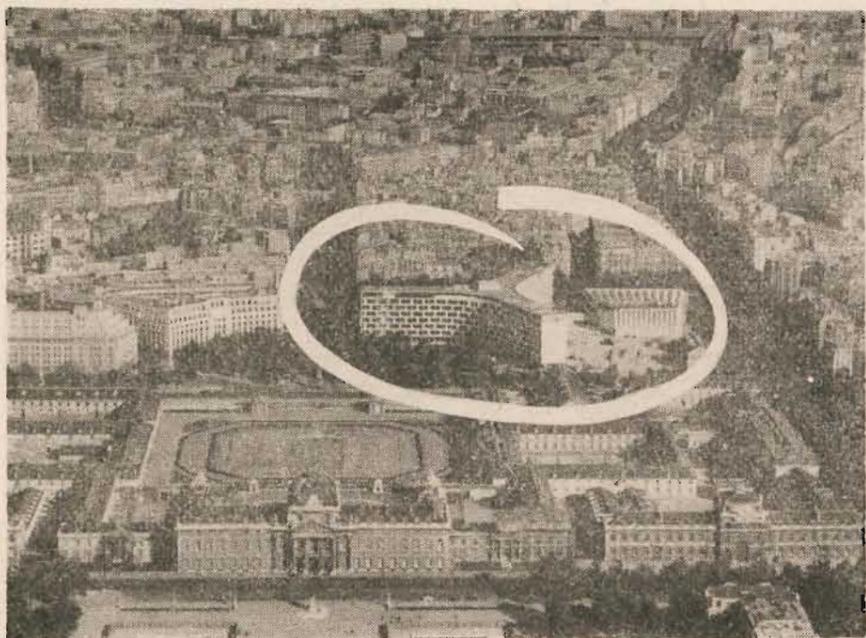
les assises de la France antiraciste

LE M.R.A.P. a pris l'initiative, cette année encore, d'une Journée Nationale contre le Racisme, l'antisémitisme et pour la paix, qui se déroulera, le dimanche 29 mai, dans la grande salle de conférences du Palais de l'U.N.E.S.C.O.

C'est la 12^e fois qu'auront lieu de telles assises. Au fur et à mesure qu'elles se sont succédées, depuis 1949, nos Journées Nationales ont marqué l'ampleur croissante du mouvement antiraciste dans notre pays, et chacune d'elles a contribué à le développer davantage.

Le Prix de la Fraternité, décerné pour la première fois en 1956, la législation antiraciste déposée par le M.R.A.P. à

Albert LEVY.
(Suite page 7)



Ce bâtiment ultra-moderne en forme d'Y, photographié ici de la Tour Eiffel toute proche, est devenu maintenant familier aux Parisiens. C'est là que se déroulera la 12^e Journée Nationale.

LE CAP DES TEMPÊTES

ALGERIE, Union Sud-Africaine : l'attention du monde est fixée sur les deux extrémités de l'Afrique. Ici et là, des orangers, de la vigne, un climat sain, propice à l'établissement des Européens dans des plaines côtières adossées à de puissants massifs de hauts

par le

Pasteur L. VIENNEY

plateaux limités par une zone désertique, Kalahari ou Sahara.

Même climat humain aussi, hélas ! La presse, qui ne nous dit pas tout, nous parle de tension, de crise, de morts et d'arrestations en masse, de passions déchaînées, de panique.

Certes des mots différents doivent être employés pour décrire des réalités qui ne se recouvrent pas exactement. Le problème n'en est pas moins essentiellement le même. Quelles que soient ses raisons politiques invoquées ou sous-jacentes, nous

disons bien raisons politiques et non raisons morales, la double abstention de la France et de la Grande-Bretagne à l'ONU dans le vote de la motion condamnant l'Union Sud Africaine est révélatrice à la fois de cette identité foncière et d'une même mauvaise conscience.

Au Nord comme au Sud. Il ne suffit pas que des Français désapprouvent la politique de la France en Algérie pour que ces Français se croient le droit de

juger et de condamner sans plus ce qui se passe au Sud. Il y a aussi des protestataires en Grande-Bretagne et même en Union Sud Africaine, comme il y a des « libéraux » en Algérie. La solidarité nationale et la vérité sont plus exigeantes. Juger autrui c'est toujours se juger soi-même et cela ne va ni sans amertume, ni sans tristesse.

(Suite page 5)

75 centimes...

NOTRE journal, dans la dernière période, a joué un rôle particulièrement utile. Organe d'information, tribune d'union, il a été aussi, face aux menées néo-nazies, le mobilisateur des antiracistes, dont il reflétait la protestation résolue et unanime.

C'est en brandissant comme un drapeau le numéro spécial de **Droit et Liberté**, avec son gros titre : « A bas l'antisémitisme ! » que la jeunesse manifesta le dimanche 10 janvier, de l'Hôtel de Ville à la Bastille, après le défilé devant le Mémorial du Martyr Juif Inconnu.

Au cours de ces quelques mois, le nombre de nos lecteurs et abonnés s'est accru à un rythme sans précédent. La vente dans un certain nombre de kiosques parisiens, commencée en janvier, a donné des résultats prometteurs.

Dans le même temps, des améliorations notables ont été apportées à notre journal. Grâce aux deux pages supplémentaires, nous avons pu enrichir son contenu, tout en nous efforçant de le rendre plus attrayant (titre en couleur, clichés, nouvelles rubriques, etc.).

Il reste certes beaucoup à faire, et nous comptons sur les suggestions de nos lecteurs pour nous y aider.

Mais nous devons en appeler à eux dans un autre domaine encore.

Les nouvelles dispositions prises suffiraient à expliquer l'augmentation de nos charges. Il faut qu'on sache en outre que tous les journaux ont eu à subir récemment des hausses de 5 % sur les tarifs d'imprimerie, de 10 % pour les clichés, sans parler des tarifs postaux, des frais de routage et de l'ensemble des frais généraux, qui se sont élevés sensiblement il y a un plus d'un an.

C'est pourquoi notre Conseil d'Administration a décidé de porter à 0,75 NF le prix du numéro, à 7,5 NF l'abonnement annuel, et à 15 NF l'abonnement de soutien. Toutefois, pour favoriser la diffusion, seule l'augmentation du numéro sera immédiate, et les anciens tarifs d'abonnements restent maintenus jusqu'au 31 mai.

Les conditions matérielles de la presse font que, depuis la Libération, des dizaines de journaux, même soutenus par de puissants intérêts, ont disparu, après une existence plus ou moins éphémère. **Droit et Liberté**, lui, n'est pas à proprement parler une marchandise. On ne saurait monnayer la cause qu'il défend, l'action qu'il mène, l'espoir qu'il représente. Ne disposant pas de ressources occultes, s'il vit et se développe, c'est grâce au soutien permanent et actif de ses lecteurs, des amis du M.R.A.P.

Car l'acheter, s'y abonner, c'est déjà participer au combat antiraciste, le diffuser, plus encore.

Aussi, nous sommes certains que nos lecteurs, nos amis, apporteront très volontiers, chaque mois, 25 centimes de plus à ce combat indispensable. Mieux, nous sommes assurés qu'ils s'ingénieront à nous apporter un concours efficace, pour étendre toujours plus notre influence salutaire pour que triomphe l'idéal qui nous est cher : l'égalité, la tolérance, la fraternité des hommes.

Une délégation du M.R.A.P. à l'ambassade d'Afrique du Sud



Le 29 mars, une délégation organisée par le M.R.A.P., s'est rendue à l'Ambassade de l'Union Sud Africaine à Paris, pour exprimer l'émotion de l'opinion française devant les événements sanglants de ces derniers temps. Cette délégation était composée de M. Robert ATTULY, conseiller honoraire à la Cour de Cassation ; du docteur

AUJOULAT, ancien ministre, Président du Mouvement International pour l'Union Fraternelle entre les races ; du Pasteur VOGE ; de Charles PALANT et M^r MANVILLE, secrétaire général et membre du Bureau National du M.R.A.P. Le Président Léon LYON-CAEN et M. Henri LAUGIER empêchés s'étaient associés à la démarche.

L'ambassadeur ne crut pas devoir recevoir la délégation. Charles Palant, introduit seul auprès du second secrétaire de l'ambassade, protesta énergiquement contre cette attitude discourtoise. Il remit une lettre, signée de tous les membres de la délégation, dont voici les principaux extraits :

« Au nom de l'opinion française, nous adjurons le Gouvernement sud-africain, de prendre, avant qu'il ne soit trop tard, les mesures de justice qui, seules, peuvent mettre fin aux troubles et aux effusions de sang.

« La première de ces mesures devrait être la suppression de ce système déshonorant des laissez-passer, qui fait de la majorité des fils d'Afrique du Sud des étrangers sur leur propre sol, et qui se trouve à l'origine des récentes manifestations de protestation.

« Aussi bien les directives formelles des Nations Unies que les impératifs de la civilisation moderne et les sentiments d'humanité exigent que les autorités responsables, entreprennent un immense effort pour favoriser l'égalité, l'entente et l'harmonie entre toutes les communautés, tous les habitants qui, dans leur diversité, font la richesse et assurent l'existence même de l'Union Sud-Africaine... »

Notre cliché : de gauche à droite, devant l'ambassade, M^r Manville, le Conseiller Attuly, Charles Palant, le Pasteur Voge, le Dr Aujoulat.

Multipliez les protestations !

Le M.R.A.P. a rendu public, le 23 mars, une déclaration — qui a été reproduite par la presse — où il « flétrit avec indignation les violences perpétrées en Union Sud-Africaine par les autorités racistes pour faire échec aux manifestations pacifiques des hommes et femmes de couleur réclamant la justice ».

« Cette répression sanglante, qui a fait des centaines de tués et de blessés, pour suit-il, est un défi à la conscience universelle, alors même que pour l'ensemble du monde civilisé, l'établissement de relations d'égalité et de compréhension entre tous les hommes et entre tous les peuples apparaît comme l'impératif et le trait spécifique de notre temps. »

En conclusion, le M.R.A.P. « demande au Gouvernement français d'exprimer aux autorités sud-africaines, la protestation véhémement de notre peuple qui souhaite la cessation des discriminations, des brimades et des crimes racistes ».

Il « appelle tous les gens de cœur à faire connaître leur indignation à l'Ambassade de l'Union Sud-Africaine, 51, avenue Hoche, à Paris ».

de nombreux Hollandais, suivis en 1685 de protestants français (leurs descendants sont désignés sous le nom d'Afrikanders). La mainmise anglaise sur la colonie du Cap a lieu sous Napoléon 1^{er}.

Les Européens : 3 millions environ (Anglais, 40 % ; Afrikanders, 60 %).

Les indigènes (Bantous) : 8 millions 900.000.

Hindous et Chinois : 410.000.

Les métis : 1.250.000.

RELIGIONS.

L'église réformée hollandaise représente parmi la population blanche la plus grande puissance religieuse groupant plus de 50 % des Européens.

Ensuite viennent les sectes anglicane, méthodiste, luthérienne, puis les catholiques et les israélites.

LES PARTIS POLITIQUES.

En dépit des entraves de toutes sortes, il existe essentiellement deux organisations qui représentent l'opposition noire (ces organisations sont aujourd'hui dissoutes) :

Le Congrès National Africain (250.000 membres). Président : Albert Luthuli (en prison).

Le Congrès Panafricain, leader Robert Sobuwoke, qui a lancé la campagne contre les laissez-passer. Ce parti revendique la création de syndicats libres et le droit de vote pour tous.

**

Les blancs sont groupés en deux partis, le Parti Nationaliste, créé par le Pasteur Malan, dont le successeur est le Dr Verwoerd, actuel premier ministre, et le Parti Afrikander.

Il faut signaler le Parti Progressiste et le Parti Libéral, tous deux sans grande influence.

LES INSTITUTIONS.

La structure politique de l'Union Sud-Africaine repose en principe sur l'acte de l'Union de 1909 mais à la différence des autres Etats dépendant du Commonwealth, elle est un Etat centralisé où le gouverneur représentant la Couronne britannique n'est qu'un simple citoyen.

Le pouvoir appartient au parlement, 159 membres dont 3 seulement représentent les métis, et un Sénat de 48 membres.

Les noirs et les métis n'ont pas le droit de se faire représenter par des députés de leur race.

Le parlement siège au Cap. Le gouvernement à Pretoria.

Le Cap des tempêtes

(Suite de la première page.)

REGARD EN ARRIERE

C'est à la fin du XV^e siècle que Barthélémy Diaz découvrit le Cap de Bonne Espérance. En fait d'espérance, celle du hardi navigateur, comme celle de bien d'autres depuis, ne dépassait pas les horizons du bien-être matériel et du profit commercial. Les Portugais établirent là une escale sur la route des Indes en attendant que les Hollandais y installent, vers 1650, des comptoirs de la Compagnie des Indes Orientales, fondant la ville du Cap.

Survint en 1685 la Révocation de l'Edit de Nantes. Les protestants français franchirent en masse nos frontières pour chercher refuge dans les pays voisins. Beaucoup allèrent en Hollande, pays protestant, dont quelques milliers sans doute furent dirigés vers l'Afrique du Sud où ils reçurent des terrains, du matériel agricole, un abri.

Vint ensuite la Révolution française. La Hollande fut très provisoirement intégrée au territoire de la République. Par voie de rétorsion et pour conserver un territoire hollandais, Guillaume d'Orange obtint des Anglais qu'ils s'installent au Cap. La résistance fut vive mais vaine. Un Français, du Plessis, s'y illustra.

La domination des nouveaux venus rapprocha Hollandais et Français d'origine dans une même résistance. Le résultat fut une nouvelle émigration et la fondation du Natal, puis du Transvaal. A noter qu'à cette époque, après 1830, les Boers voulant maintenir les populations autochtones en esclavage s'opposaient aux Anglais anti-esclavagistes. A noter aussi que ces Boers, les ancêtres des Afrikanders d'aujourd'hui, menaient une lutte sans merci contre les indigènes, les Cafres en particulier, dont ils occupaient le territoire. C'est contre ces Cafres qu'ils demandèrent, par nécessité, en 1877, l'aide de l'Angleterre, laquelle, très classiquement, profita de l'occasion pour imposer sa loi aux uns et aux autres. Les Boers, toutefois, bénéficièrent rapidement d'un régime d'autonomie interne qui devint, grâce à la fermeté du président Krüger, une indépendance pure et simple.

Des droits des populations autochtones, très classiquement encore, personne ne se préoccupa.

A la fin du XIX^e siècle, une découverte remet tout en question. Le sous-sol sud-africain renferme des gisements fabuleux d'or et de diamant ! L'uranium ne viendra que plus tard, mais il aura aussi son poids !

Au nom de la Grande-Bretagne, Cecil Rhodes, après 20 ans de luttes implacables par la diplomatie, la ruse et la guerre, la fameuse guerre des Boers qui sou-

leva en Europe, en France notamment, tant d'indignations verbales, mais verbales seulement, comme il se doit dans un pays où l'expansion coloniale est à l'ordre du jour, Cecil Rhodes annexa à la couronne d'Angleterre les territoires qui constituent aujourd'hui l'Union Sud Africaine, Etat souverain dans le Commonwealth britannique.

NOUS SOMMES EN 1960

Plus de 13 millions d'hommes vivent actuellement sur ces territoires : environ 3 millions de blancs, dont 40 % sont d'origine anglaise, tandis que les autres (60 %) sont des Afrikanders, (ex-Français et Hollandais mêlés). Le reste de la population est constituée par 9 millions de Noirs, 1.250.000 métis et 410.000 Indiens.

Les deux communautés européennes ne sont jamais parvenues à se réconcilier après la guerre des Boers (1889-1902). Les Anglais dominèrent d'abord, imposant leur langue comme langue officielle, s'emparant de la direction de l'Etat, de la police, de l'armée, des postes de direction, dont les anciens colons furent progressivement écartés. Détenteurs de la puissance économique par la possession et l'exploitation des mines, ils sont encore aujourd'hui les maîtres du pays.

Cependant, par leur volonté tenace et par le jeu de la natalité, les Afrikanders parvinrent, en 1948, à gagner la majorité à la Chambre et au Gouvernement, retournant complètement en leur faveur, sur le plan politique tout au moins, une situation qu'ils estimaient depuis longtemps insupportable. Ce fut la revanche de la guerre des Boers. Installés au gouvernement, les Afrikanders ont à leur tour systématiquement évincé les Anglais qui ne se sentent plus chez eux en Afrique du Sud.

Les Noirs, les plus nombreux, réduits à l'état de main-d'œuvre bon marché, se sont découverts des hommes ; quittant la brousse, de gré ou de force, pour travailler dans les villes (plus de 3 millions y vivent aujourd'hui misérablement), leurs bras sont indispensables, mais la politique dite d'apartheid les soumet à un régime qu'aucun être humain ne peut accepter dès qu'il prend conscience de son humanité. Comme partout, la révolte est née d'abord chez les plus évolués, non comme un besoin de se libérer eux-mêmes, et eux seuls, mais comme un devoir de libérer leurs frères avec eux. Nous sommes en 1960, il n'est pas besoin d'autres commentaires.

QUI EST RESPONSABLE ?

Le gouvernement de M. Verwoerd est totalement engagé dans l'application de la politique d'apartheid et ne semble pas

prêt à reculer. Il sait que le contingent britannique ne sera probablement pas envoyé à son secours comme le contingent français en Algérie, d'où une dureté qui est celle du désespoir. Les Noirs, au contraire, sentent toute l'Afrique derrière eux. Pas plus qu'en Algérie, il ne peut y avoir en Afrique du Sud de solution militaire. Les Anglais de l'Union Sud Africaine souhaitent un compromis qui sauvegarde leurs intérêts économiques, ils ont surtout besoin de main-d'œuvre. Les Afrikanders, plus liés à la terre (beaucoup de petits colons n'ont pas la vie facile) redoutent le pire : l'abandon de leurs cultures et l'exil, alors qu'ils n'ont à proprement parler pas d'autre patrie que ce sol fécondé par le travail de leurs ancêtres.

Personne ne peut dire maintenant où va l'Afrique du Sud, mais ce qui est clair c'est que la situation tragique actuelle est le fruit de plusieurs siècles de violence, d'injustice et de racisme. Ce fruit est amer : les hommes ont fait du Cap de Bonne Espérance, le Cap des tempêtes pour y avoir semé pendant trois siècles, le vent de l'égoïsme, du profit et de l'oppression, du colonialisme, pour tout dire.

Qui est responsable ? La race blanche, c'est bien évident, avec son complexe de domination, avec ses faux dieux : le veau d'or, Bacchus, Mars, à peine badigeonnés de couleurs dites chrétiennes. Et ce n'est pas en abattant M. Verwoerd que le problème sera résolu, car cet homme a pour lui l'homme de la rue, toute une majorité solide et décidée.

Trois siècles d'injustice, de violence et d'exploitation de l'homme ne seront pas faciles à liquider, mais ce qui est sûr, c'est qu'aucune solution ne sera trouvée par plus de violence ou d'injustice encore, d'où qu'elle vienne. On n'efface pas l'injustice par une autre injustice en sens contraire.

Le visage odieux et torturé de l'Afrique du Sud nous parle un langage très clair. Honte à nous si nous ne savions reconnaître qu'il nous montre en gros plan des réalités bien plus proches de nous, où notre responsabilité se trouve plus directement engagée et que nous tolérons parce qu'elles nous sont profitables ou plus bêtelement, habituelles.

Qu'il me soit permis, pour conclure, de rappeler les paroles de Jésus, après que des hommes de son pays eurent péri, massacrés par le gouverneur romain : « Croyez-vous que ces Galliléens étaient plus coupables que d'autres ? Non, vous dis-je, mais si vous ne vous repentez pas et ne changez pas, vous périrez tous de même ».

A bon entendeur, salut !

L. VIENNEY,
pasteur.

Des personnalités nous déclarent :

L'Amiral MUSELIER

Ancien Chef des Forces Françaises Navales Libres :

Les dramatiques événements d'Afrique du Sud sont la conséquence des erreurs des deux derniers siècles.

Les luttes cruelles entre Boers et Cafres, la guerre du Transvaal, les massacres actuels, la politique d'apartheid ne sont que des épisodes du racisme.

Je m'associe de tout cœur au mouvement de protestation contre la dure répression actuelle.

L'écrivain

Louis MARTIN-CHAUFFIER

L'AFRIQUE DU SUD est le lieu de la terre où le racisme sévit à l'état pur, sans vergogne et sans frein. Les nouvelles violences succédant à de nouveaux abus de pouvoir et les appuyant, éveillent l'indignation, elles ne surprennent pas. Ce sont là les derniers soubresauts d'un racisme rendu furieux par l'évidence que sa fin est proche. Puisse l'horreur qu'éprouvent toutes les consciences pour des crimes aussi stupides que monstrueux, hâter le terme d'une telle inhumanité. Mais je n'envisage pas sans effroi la façon dont peut s'achever l'excès de cette tyrannie et quels orages porte cette nuée sanglante.

Fernand GRENIER

Député, ancien Ministre :

J'AI toujours considéré toute manifestation de racisme comme ravalant son ou ses auteurs au niveau de la bête. Confirmation en a été donnée par les hitlériens. C'était le même Goebbels qui s'écriait : « Quand j'entends parler de culture, je sors mon revolver » et qui, avec les autres monstres de la croix gammée, pouvait envoyer sans frémir des millions d'enfants, de femmes, de vieillards juifs dans les chambres à gaz.

Les préjugés et les sévices contre les Noirs — qu'ils se produisent à Little-rock ou en Afrique du Sud — doivent être combattus avec la même vigueur

La grande actrice

Françoise ROSAY

HORRIFIÉE par ces derniers événements d'Afrique du Sud, qui s'ajoutent à tant d'autres. Je suis de tout cœur avec vous.

L'intérêt, la prétention, la mauvaise foi sont à la base de toutes les persécutions raciales.

La sottise, l'ignorance, la lâcheté les tolèrent !

Jean-Pierre BLOCH

Ancien Ministre :

Le racisme déshonore les pays qui le tolèrent ; les événements d'Afrique du Sud où les autorités se sont livrées à d'atroces violences, doivent unir tous ceux qui, sans distinction de politique, condamnent le racisme.

Je m'associe pleinement à votre campagne.

Albert BAYET

Professeur honoraire à la Sorbonne :

A peine est-il besoin de dire que la conscience universelle proteste contre les inimaginables attentats dont l'Afrique du Sud vient d'être le théâtre.

Que de tels faits puissent se produire au XX^e siècle, cela prouve que, quoi qu'on ait prétendu, le racisme, cette effroyable régression, n'est pas mort. Veillons.

Alioune DIOP

Secrétaire général

de la Société Africaine de Culture :

AVEC les peuples africains, tous les antiracistes du Monde sont profondément horrifiés à travers les événements récents par le contenu et les terribles conséquences de la politique de l'Apartheid.

Il est inadmissible que ces meurtres restent impunis, ni que l'O.N.U. demeure inactive devant ces assassinats qui risquent d'instaurer en Afrique la guerre d'extermination que connut naguère le Kenya.

Nous invitons les démocrates et les organisations démocratiques à alerter la conscience mondiale pour mettre en œuvre toutes les initiatives susceptibles d'arrêter avec ces massacres le régime d'injustice sur lequel est fondée la Société sud-africaine.

Maurice VAUSSARD

Vice-Président de Pax Christi :

La situation anormale de l'Afrique du Sud, cette domination orgueilleuse d'une minorité prétendue supérieure sur une majorité d'autochtones tenus dans un demi-esclavage, devait fatalement aboutir à une explosion.

Il est particulièrement pénible de constater que les principaux responsables en sont les descendants de ces Boers pour qui tout le monde civilisé s'était ému il y a soixante ans, lorsqu'ils luttèrent eux-mêmes contre la puissance anglaise désireuse de les asservir. Triste exemple d'inconséquence auquel il faut toujours s'attendre quand les faibles d'hier deviennent un jour les plus forts, comme le montre toute l'histoire de l'humanité.

Aujourd'hui nous ne pouvons que nous déclarer solidaires des nouvelles victimes de l'injustice raciale, demander que prennent fin des mesures de ségrégation à la fois illégitimes et dérisoires, car on ne comprime pas durablement le droit d'un peuple à la dignité de vie.

Quand il l'aura obtenu, puisque sa victoire tôt ou tard est certaine, souhaitons seulement qu'il se montre fidèle à la grande leçon de Gandhi, sur cette terre où son souvenir demeure si présent, qu'il triomphe par la non-violence et non par d'autre sang répandu, méritant ainsi doublement le succès de sa juste cause.

que les théories ou actes similaires qui faisaient des émules d'Hitler des barbares odieux et criminels. C'est défendre la dignité humaine que de condamner la législation antinoire de l'Afrique du Sud — et les tragiques événements qui en sont la triste et sanglante rançon.

Merci au généreux et vaillant M.R. A.P. de m'avoir sollicité, avec beaucoup d'autres, pour le redire.

Jean DRESCH

Professeur à la Sorbonne :

SERAIT-CE faire preuve de la supériorité de la race blanche que de faire tirer la police sur des noirs parce qu'ils se refusent à circuler avec des laissez-passer, à accepter d'être réduits à une indignité inhumaine ? Les blancs d'Union sud-africaine veulent-ils persuader le monde entier que, décidément, en Afrique du Sud comme en Afrique du Nord, une minorité blanche, ou tout au moins ses éléments les plus actifs, menacés dans leurs privilèges, sont incapables de comprendre qu'autour d'eux l'Afrique et le monde se transforment, que le régime colonial est mourant, que les hommes veulent vivre dignement et maîtres chez eux ? Ces blancs déshonorent les autres blancs et l'humanité tout entière : comme au temps du nazisme, le racisme apparaît comme le compagnon de la peur, de l'égoïsme et des réflexes les plus vils d'hommes qui, pourtant, se disent croyants.



Le Pasteur André TROCMÉ

Secrétaire du Mouvement International de la Réconciliation :

... C'est avec conviction que je joins ma voix aux vôtres pour demander aux autorités de l'Union Sud-Africaine de modifier des lois si ouvertement contraires à l'esprit de l'Evangile dont elles se réclament et si opposées au courant de tolérance qui entraîne l'humanité vers l'égalité sociale et raciale.

Toutefois, je ne voudrais pas que ma protestation fut utilisée comme une sorte de revanche française contre les errements des Anglo-Saxons. Je sais trop de quelle manière les erreurs de la France en Algérie sont exploitées par d'autres peuples pour couvrir leurs propres fautes.

Ce qu'il faut savoir

de L'UNION SUD-AFRICAINE

GEOGRAPHIE.

Superficie 2.800.000 km², soit cinq fois plus que la France. Altitude moyenne : 1.000 mètres au-dessus du niveau de la mer. Climat tropical au Natal, tempéré sur les hauts plateaux et sec ailleurs.

ECONOMIE.

La région du Cap, petite Californie australe, est la contrée la plus favorisée au point de vue agricole. On y cultive sur une grande échelle maïs, fruits et légumes.

Au Natal, on récolte nombre de produits tropicaux : canne à sucre, coton, café, bananes, etc.

La région du Veld est spécifiquement réservée à l'élevage, d'immenses troupeaux de moutons y paissent. L'Union Sud-Africaine est le 6^e pays producteur de laine dans le monde.

Mais la principale richesse du pays réside dans son sous-sol : charbon, fer, étain, cuivre, plomb, nickel, etc. Et surtout, les mines d'or produisant 1/3 de la production mondiale, jouent un rôle essentiel.

Les mines de diamants ne représentent, elles, que 10 % de la production mondiale.

PEUPELEMENT.

Le peuplement européen est plus important en Afrique Australe que dans tout le reste de l'Afrique. Cela tient à l'immigration en 1652

Marius MOUTET

Sénateur, ancien Ministre :

J'ES trop heureux de vous faire parvenir pour votre journal « Droit et Liberté » mon opinion sur les événements d'Afrique du Sud.

Doivent-ils laisser planer un seul doute sur ma position ?

Toute ma carrière de militant et de ministre socialiste a eu pour but la promotion sociale des indigènes et en particulier la défense des hommes de couleur, pour lesquels je me suis toujours efforcé d'assurer l'égalité des droits.

Dans la pire période du racisme hitlérien, en 1936, j'ai nommé Eboué, Gouverneur des Colonies.

Ils s'étaient présentés sans laissez-passer au poste de police...

Tout ce que j'ai fait pour la suppression du travail forcé, le vote d'un Code du Travail, l'institution des Assemblées locales et de l'élection des représentants de ces populations et de ces territoires dans les Assemblées françaises, le vote de la loi et des fonds du FIDES, pour le développement économique et social des territoires, a été la contribution la plus large qu'aucun pays n'ait jamais donnée aux pays sous-développés.

C'est dire combien je considère comme odieuse l'attitude du gouvernement sud-africain à l'égard des Noirs et l'abominable mépris dans lequel les tient l'Apartheid.

J'ai révoqué sur l'heure un Gouverneur de la Côte d'Ivoire qui avait fait tirer sur la foule, et déplacé un Officier Général qui avait distribué des fusils aux colons.

Je suis convaincu que ces événements d'Afrique du Sud auront des conséquences tragiques et redoutables pour le gouvernement de ce pays et je m'associe à la protestation générale contre ces mesures de recul de la civilisation.

Laurent SCHWARTZ

Professeur à la Sorbonne :

Je ne puis que m'associer aux protestations du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme, et pour la Paix au sujet des événements d'Afrique du Sud.

La ségrégation raciale et l'oppression des hommes de couleur en Afrique du Sud, est un scandale contre lequel les hommes libres de tous les pays ont le devoir de protester.

Les dernières émeutes sont sans doute le présage d'événements plus graves.

Le Gouvernement qui aujourd'hui bafoue les Droits de l'Homme en Afrique du Sud, porte l'entière responsabilité de ces événements qui ne manqueront pas d'arriver.

Je suis aux côtés des Noirs qui luttent pour leur liberté ; et de tous les hommes libéraux et progressistes à quelque race qu'ils appartiennent, qui luttent pour la suppression de l'Apartheid.

M^e Henry TORRÈS

Ancien Sénateur :

LES assassinats des noirs en Afrique du Sud suscitent l'indignation du Monde civilisé et les étudiants londoniens expriment, pour l'honneur de la Grande-Bretagne, leur répulsion unanime à l'égard des crimes du gouvernement sud-africain.

Il convient peut-être de souligner que par une réciprocité qui m'est douloureuse, la France, depuis quelques années, a toujours voté pour l'Afrique du Sud à l'O.N.U. cependant que l'Afrique du Sud votait pour la France.

La violence et l'oppression, où qu'elles se trouvent, ont le même goût amer de sang...

SOUS LE SIGNE DE L'UNION

Création à Paris d'un Comité pour la justice et l'égalité en Afrique du Sud

SAMEDI 2 avril, un meeting organisé par Présence Africaine, avec la participation de nombreuses organisations, s'est tenu, 61, rue Madame, pour protester contre les événements sanglants qui endeuillent l'Afrique du Sud.

Devant une salle attentive, le professeur Louis Massignon qui présidait, dans son allocution d'ouverture, fit un bref historique des récents événements et stigmatisa les crimes du gouvernement sud-africain.

La parole fut ensuite donnée aux différents orateurs inscrits. Un étudiant noir, de nationalité anglaise, dans un langage émouvant, peignit la tragique situation de ses frères de couleur en Afrique du Sud. Tour à tour, Robert Barrat, représentant des étudiants malgaches, guyanais et guadeloupéens, les porte-parole de la L.I.C.A., de « Témoignage Chrétien », le Pasteur Vogé, dé-

Des messages ou télégrammes de solidarité avaient été envoyés notamment par les présidents Léopold Senghor, Tsiranana, le conseiller Robert Atuly, Emmanuel d'Astier et Joséphine Baker.

Par la résolution adoptée, les participants :

« Expriment leur profonde indignation devant la sauvage répression qui s'abat sur le peuple noir privé des droits les plus élémentaires de l'homme.

« S'inclinent devant les morts de Durban, de Langa, de Sharpeville, de Johannesburg, etc.

« Condamnent les massacres et s'engagent à soutenir effectivement la lutte du peuple d'Afrique.

« Décident la création d'un comité permanent pour la justice et l'égalité en Afrique du Sud. »

Cette résolution a été approuvée par les organisations suivantes : M.R.A.P., L.I.C.A., Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France, Témoignage Chrétien, Association Générale des Etudiants Guadeloupéens, Union des Etudiants Guyanais, Association des Etudiants d'Origine Malgache, Union Fraternelle pour l'Entente entre les Races, Christianisme Social, Société Africaine de Culture.

Au cours d'une première réunion tenue quelques jours plus tard, sous la présidence de M. Massignon, les représentants de ces organisations ont pris des dispositions pour élargir encore le Comité, en faisant appel notamment aux syndicats des mineurs et aux syndicats d'enseignants, ainsi qu'à plusieurs personnalités éminentes représentant tous les horizons de la pensée.

Un plan d'action contre le racisme sud-africain a été élaboré.

Deux télégrammes

Le M.R.A.P. a fait parvenir au Conseil de Sécurité un télégramme lui demandant de prendre des mesures pour le respect de la dignité humaine en Afrique du Sud.

Il a également envoyé un télégramme de solidarité au journal progressiste « New Age », depuis interdit par le gouvernement sud-africain.

noncèrent les crimes commis en Union Sud-Africaine et demandèrent que des mesures immédiates soient prises pour y mettre un terme.

Notre ami M^r Marcel Manville, membre du Bureau National du M.R.A.P., dans une intervention très applaudie, apporta le soutien sans réserve de notre mouvement à l'action unie contre le racisme.

Puis le docteur Aujoulat, à qui le professeur Massignon céda la présidence, et Alioune Diop tirèrent les conclusions de ce meeting, se félicitant de l'unité qui s'y exprimait.

UNE DÉCLARATION de la Ligue Internationale des Droits de l'Homme

Dans une lettre adressée à l'ambassade sud-africaine, la Fédération Internationale des Droits de l'Homme constate qu'étant membre des Nations Unies, l'Etat sud-africain viole cyniquement, non seulement l'article fondamental de la Déclaration universelle, proclamant l'égalité de tous les êtres humains aujourd'hui reconnue par tous, mais qu'il méconnaît même les lois élémentaires d'humanité que tout peuple civilisé tient à honneur de respecter, et l'adjure de revenir, vis-à-vis de ses ressortissants de couleur à une politique plus juste et plus humaine.



Brûler les laissez-passer, c'est le premier acte de révolte contre la servitude.

Perles... d'inculture

L'académie d'Aix Marseille, avait choisi un texte de Balzac pour l'épreuve d'orthographe du B.E.P.C. Après la dictée, les candidats avaient à expliquer entre autres les mots **indigène** et **autochtone**.

Voici quelques « perles » relevées dans les copies.

INDIGÈNE :

- Sens propre : un homme de couleur mêlée, c'est-à-dire un homme de deux tons.
- Des gens de basse classe, des noirs.
- Gens qui ne sont pas seulement d'Afrique mais aussi habitant à côté de la mer. Les indigènes ne sont pas éloignés de tout bruit comme les autochtones.
- Le mot vient du temps où Christophe Colomb a découvert l'Amérique. Croyant être aux Indes, il appela les habitants des Indigènes.

AUTOCHTONE :

- Agé de huit ans (ou bien âgé de 80 ans ou existant depuis huit cents ans environ).
- Famille de huit personnes qui se suffit à elle-même.
- Qui instruit lui-même ses enfants.
- Qui n'ouvre jamais sa porte à personne.
- Religion peu connue ou bien religion dont les partisans croient en Dieu, mais non pas à la Vierge.
- Les HOTTOCHTONES sont un peuple farouche et inhospitalier.
- Peuple qui parle la langue d'oc et qui suit les mœurs des anciens autochtones.

La chronique de la haine

21 mars. — A l'appel du Congrès Panafricain, 50.000 Africains se rendent devant le poste de police de Sharpeville, démunis de leur laissez-passer. La police ouvre le feu. Des dizaines de morts, des centaines de blessés. Simultanément, à Lauga, à Baphelong et à Evation, les mêmes incidents se produisaient, faisant de nombreuses victimes.

23 mars. — A Nyanga, la police ouvre le feu sur des manifestants. Des perquisitions sont effectuées dans les bureaux du Congrès National Africain, du Congrès Démocratique et du Conseil des Syndicats. Cinq membres du Congrès Panafricain sont arrêtés à Johannesburg, dont MM. Sobuwke et Leballo. Le Congrès National Africain décide une grève générale pour le 15 mars.

25 mars. — L'ordre de grève est suivi à 80 %. Nombreuses arrestations. L'opinion publique mondiale s'émeut. Manifestations à Londres. Une réunion du Conseil de Sécurité de l'O.N.U. est décidée.

26 et 27 mars. — Des milliers de grévistes manifestent dans les rues des grandes villes malgré les mesures d'intimidation, et brûlent publiquement leur laissez-passer.

28 mars. — 500.000 Africains participent à la journée de deuil. Le gouvernement a pris la décision d'abolir provisoirement les laissez-passer. Le premier ministre déclare : « Les blancs conserveront leur suprématie ».

29 mars. — Nouvelles scènes de violence à Dube, Worcester, dans les faubourgs de Johannesburg. Nombreux blessés. Un projet de loi portant interdiction du Congrès National Africain est déposé au parlement.

30 mars. — Le gouvernement raciste a choisi l'épreuve de force. Vaste opération de police. 150 arrestations, dont celle du président du Congrès National Africain, Albert Luthuli. Des blancs antiracistes sont également arrêtés. L'état de siège est proclamé dans plusieurs districts. Des unités territoriales sont mobilisées. A l'annonce de ces mesures, 30.000 personnes se rassemblent à Langa et organisent une marche vers le Cap pour délivrer leurs dirigeants.

31 mars. — Sous la protection de l'armée, le parlement siège pendant 16 heures. Dans la région du Cap le gouvernement a donné l'ordre à la troupe d'encercler deux cités de Langa et Nyanga, où sont parqués plusieurs dizaines de milliers d'Africains. Leurs habitants peuvent encore y pénétrer mais ne peuvent plus en sortir. Dans tout le pays, la grève est totale. Des coups de feu ont été tirés par les policiers à Western, localité proche de Johannesburg.

Le Conseil de Sécurité vote une résolution à l'unanimité moins deux abstentions (la France et la Grande-Bretagne). Cette résolution exhorte le gouvernement sud-africain à « abandonner sa politique d'apartheid et de discrimination raciale ».

2 et 3 avril. — Depuis 48 heures, le gouvernement du Dr Verwoerd a déclenché dans la région du Cap des opérations de répression de grande envergure. Une véritable chasse à l'homme se déroule. La police et la troupe sont armées de matraques et de fouets. Les hôpitaux du Cap s'emplissent de blessés.

5 avril. — Les pogromes continuent. Les incidents les plus sanglants se sont déroulés à Nyanga et à Lamontville. Un témoin de ces crimes a déclaré : « Même ceux qui obéissent sont battus ». Pour le ministre de la Justice, la mort d'un bébé tué à coups de feu n'est qu'un « accident malheureux ».

6 avril. — 308^e anniversaire de l'installation des blancs en Afrique du Sud. Dans la région du Cap, des milliers de noirs gagnent la brousse malgré les cordons de police. Le Parlement a voté les pouvoirs nécessaires pour mettre hors la loi toutes les organisations politiques jugées subversives. M. Van Rensburg, membre du parti libéral, s'est réfugié au Swaziland, comme l'évêque anglican de Johannesburg.

9 avril. — Au cours d'une exposition agricole, le Président du Conseil des Ministres, le Dr Verwoerd, est victime d'un attentat. Son agresseur, un blanc, David Pratt, est un riche fermier.

10 avril. — Nouvelles mesures de répression.

Un poème inédit de Marie-Magdeleine CARBET

A Marie servante noire

Méditant sur de graves mots humains :
« Justice, équité », mains abandonnées
Et front soucieux, j'allais mon chemin
En fin de journée.

J'allais mon chemin en fin de journée
A travers le bois baignant dans la paix.
Parmi les cailloux, os nus, décharnée,
La sente grimpeait.

Serpent décharné, la sente grimpeait.
Réduits aux tendons, deux noirs mollets, maigres,
Lents, me précédaient. Chaque pas montrait
L'envers du pied nègre.

Chaque pas montrait le plat du pied nègre
Fendillé, calleux, les doigts espacés.
Pied de femme usé, autrefois allégre
Et prompt à danser.

Autrefois léger sans doute à danser,
Agitant volants de dentelle blanche
Sous la jupe à traîne aux plis ramassés
Autour de la hanche.

Jupes ondulant autour de la hanche,
Tu veillas au soin des tables servies,
Célébrant, d'autrui, fêtes et dimanches
Au long de ta vie.

Dimanches d'autrui. Au long de la vie,
Rien ne t'appartint jamais que la faim.
Et puis te voici, toi, ma sœur Marie,
Au bout du chemin.

Tu touches, ma sœur, au bout du chemin,
Ame endolorie et plantes blessées.
Laisse que j'embaume, et qu'entre mes mains,
Les tiennes embrassées.

Permetts qu'en mes mains je tiennes embrassés
Ma part de remords et ton lot de peine.
Pour prix du pardon, voici mon passé
De misère humaine.